

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5 DE L'ARRÊTE DU 21 NOVEMBRE 2002**

Délivré en extension du PV n°23-01204 L , valable jusqu'au 05 juin 2028 date de fin de validité du 1er PV

PROCES-VERBAL N° 23-01204-3 L

et 0 annexe(s) de 0 pages

MATERIAU présenté par : ABITEX SRL
VIA FERMI 9
35010 CADONEGHE (PADOVA)
Italie

MARQUE COMMERCIALE : MIROIR OPAQUE - MIROIR - FR130

DESCRIPTION SOMMAIRE : Tissu 100% polyester FR ignifugé dans la masse
Masse surfacique nominale : 130 à/to 230 g/m²
Epaisseur mesurée : Environ 0.2 à/to 0.4 mm
Coloris : Divers

RAPPORT D'ESSAI : N° 23-01204 E1V1 du 05 juin 2023

NATURE DES ESSAIS : Brûleur électrique
Propagation de flamme
Essai pour matériaux fusibles

CLASSEMENT :

M1

**Classement valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis
au marquage CE des Produits de Construction.**

DURABILITE du classement (Article 5 de l'annexe 2) : non limitée a priori.

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé. Ce document atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.433-3 l'Ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 relative au code de la consommation

NOTA : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

A Lyon, le 15/06/2026



Olivier PALLAS
Ingénieur Tests et Essais